

\*La **Société civile des auteurs multimedia** rassemble réalisateurs, auteurs d'entretiens et de commentaires, écrivains, traducteurs, journalistes, vidéastes, photographes et dessinateurs. Ces créateurs font la richesse documentaire de la radiophonie, de l'audiovisuel et des nouveaux médias. La Scam les représente auprès du législateur, des producteurs et des diffuseurs. Elle discute, collecte et répartit leurs droits patrimoniaux, affirme leur droit moral et négocie leurs intérêts futurs. La Scam est au 5, avenue Vélasquez. F-75008 Paris. Téléphone **01 56 69 58 58** Fax 01 56 69 58 59 [www.scam.fr](http://www.scam.fr)

# Scam\*

## BOURSES D'AIDE A LA CREATION I M A G E S photographie – illustration – dessin de presse

### **Intention >**

La Scam crée une dotation annuelle destinée à encourager, sous forme de bourses, des projets de création d'images (photographie, illustration et dessin de presse) conçues tant pour les supports traditionnels que récents comme Internet.

Ces bourses, d'un montant de 3.000 à 5.000 €, seront attribuées à des auteurs, membres ou non de la Scam, français ou étrangers d'expression francophone, âgés de 40 ans au plus, pour leur permettre d'approfondir et de mener à bien un projet de thème libre. Les postulants devront faire parvenir à la Scam une proposition contenant au moins :

- Le texte du projet dont une note d'intention (3 pages au maximum),
- en résonance avec le projet en devenir : un travail préalable de 5 originaux et 5 ouvrages ou publications au maximum (ou le support numérique, dans l'éventualité d'une animation d'images),
- un curriculum vitae professionnel,
- les autorisations nécessaires, le cas échéant.

### **Dépôt et suivi des projets >**

Les projets pourront être adressés, **le 15 mars de chaque année au plus tard**, en six exemplaires, sous l'intitulé suivant :

**Scam, Société civile des auteurs multimedia**  
**Commission des images fixes – Bourses IMAGES**  
**5, avenue Vélasquez - 75008 Paris.**

A l'issue d'une première sélection, les auteurs retenus seront invités à développer leur projet devant les membres du jury.

Ce jury, composé des membres de la commission\*, sera souverain. Il communiquera son palmarès sur le site de la Scam. Les auteurs ayant déjà obtenu une bourse de la Scam ne sont admis à concourir qu'après avoir achevé le projet encouragé.

Les bénéficiaires de ces bourses seront appelés à transmettre à la Scam, dans l'année qui suit, l'état d'avancement de leur projet. L'œuvre produite comportera à l'occasion de toute exploitation la mention de l'aide de la Scam et un exemplaire sera adressé à la Scam afin de figurer au sein de la médiathèque des auteurs.

\* **commission présidée par Peter Knapp,**

### **Contacts >**

Jean-Pierre Mast : 01 56 69 58 40 - [jean-pierre.mast@scam.fr](mailto:jean-pierre.mast@scam.fr)

Michèle Méharbi : 01 56 69 58 06 - [michele.meharbi@scam.fr](mailto:michele.meharbi@scam.fr)